CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115850** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 11/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2004

Raison sociale : GOUWY CYRIL

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 21/08/2024

Capital : 0

6 ROUTE DE LA BOISSIERE
16210 ST ROMAIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ANGOULEME 452 910 946

Siret : 452 910 946 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7153013

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302088330

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302088330

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 45 79 01 83 **Fax :**

Portable : 06 72 71 16 00

Responsabilité légale :
GOUWY CYRIL CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : cyril.gouwy@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 650 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	2	13/02/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	13/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 11/03/2026 09:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E115850** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE **11/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2004
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 21/08/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **452 910 946 00022**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7153013

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302088330

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302088330

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **GOUWY CYRIL**

6 ROUTE DE LA BOISSIERE
16210 ST ROMAIN

Téléphone : 05 45 79 01 83 **Fax :**
Portable : 06 72 71 16 00

Site Internet :
E-mail : cyril.gouwy@orange.fr

Responsabilité légale :
GOUWY CYRIL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/02/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.